de froment, 4 ſeptiers de méteil, 9 muids 2 ſeptiers de ſeigle, & 497 muids 4 ſeptiers de farines, il reſtoit de l'autre marché 34 muids 4 ſeptiers de froment, 10 muids 2 ſeptiers de ſeigle, & 564 muids 2 ſeptiers de farines, ce qui a fait 114 muids 11 ſeptiers de froment, 4 ſeptiers de méteil, 19 muids 4 ſeptiers de ſeigle, & 1061 muids 6 ſeptiers de farines.

Il n'eſt rien arrivé à la même époque ſur le Port de la Greve ; il reſtoit du marché précédent 156 muids 6 ſeptiers de froment.

Le Samedi 28 Octobre, il ſe trouvoit en totalité dans Paris, 1352 muids 7 ſeptier, tant froment que méteil, ſeigle & farines. Il y en a eu de vendu 424 muids 3 ſeptiers ; de ſorte qu'il en eſt reſté 928 muids 4 ſeptiers.

Le froment a été vendu à la Halle de 22 à 27 ℔, le froment nouveau, de 22 à 28 ℔, le méteil, 20 ℔, le ſeigle, de 14 à 17 ℔ *le ſeptier.*

Les farines blutées ont valu à la Halle, de 1 ℔ 17 ß à 2 ℔ 7 ß 9 ₰ le *boiſſeau* ; les farines de remoulage, de 1 ℔ 8 ß 6 ₰ à 2 ℔ 12 ß 6 ₰ auſſi le *boiſſeau.*

Le pain blanc de Goneſſe de 2 ß 9 ₰ à 3 ß la *liv.* ; idem de Paris, idem ; pain bis blanc de Goneſſe, de 2 ß 3 ₰ à 2 ß 6 ₰ ; idem de Paris, de 2 ß 6 à 2 ß 9 ₰ ; pain bis clair, de 2 ß 3 ₰ à 2 ß 6 ₰ ; pain bis de Paris, de 2 ß à 2 ß 3 ₰.

COMMERCE.

COURS DES CHANGES

A

PARIS. 8 Novembre 1769.				BORDEAUX. le 30 Octobre.			
Amſterdam,	54	7	8e	Amſt.	54	7	8e
Lond.	32	1	16	Lond.	32		
Hambourg,	181	¼		Hamb.	26	5	16e
Madrid,	15	2	6	Paris échu,	au pair.		
Cadix,	14	19	6				
Livourne,	95	¾					
Lyon,		½					

MÉCHANIQUE.

Moyen de ſuppléer au ſoufflet dans les grandes Forges, extrait du Theatrum Machinarum *de Léopolds de Planiz, par M. Pingeron.*

LA collection des machines, faite par Léopolds de Planiz eſt ſans contredit la plus conſidérable de toutes. Ce laborieux Auteur a mis à contribution tous ceux qui avoient traité avant lui de cette matiere dans les différentes Langues de l'Europe. Comme il a écrit en Allemand, cet Ouvrage eſt preſqu'en pure perte pour les François. Cette réflexion a engagé M. Pingeron à compulſer ce vaſte recueil & à traduire les morceaux les moins connus & les plus utiles. Tels

ſont les moyens ſuivants de ſuppléer aux ſouflets dans les Forges (*a*).

On forme une eſpece d'œuf en cuivre d'une groſſeur conſidérable, que l'on diviſe en deux parties égales, dans le ſens du grand diametre, par une plaque du même métal, percée d'une infinité de trous. On en met enſuite au deſſus deux autres percées de la même maniere; on ſoude trois tuyaux: le premier eſt au-deſſus de l'œuf & ſe termine en pointe vers la forge; le ſeçond, qui eſt le plus gros, eſt ſoudé vers la partie inférieure: c'eſt par où entre l'eau de la ſource avec la plus grande rapidité; le troiſième enfin eſt au fond de l'œuf: c'eſt par où l'eau ſort de l'œuf qui eſt placé verticalement, c'eſt-à-dire, que ſon grand diametre eſt perpendiculaire à l'horizon; les plaques percées dont j'ai parlé ſont dans la partie ſupérieure de l'œuf. On voit évidemment que l'eau tombant avec impétuoſité dans ce réſervoir chaſſe l'air qui y eſt contenu, & va s'écouler par le tuyau du fond. Si cet air eſt dirigé, à l'aide d'un tuyau, vers la forge, il y tiendra lieu de ſouflet; les plaques percées ne ſervent qu'à accélérer le mouvement de l'air en gênant ſon paſſage. L'eau eſt bien plus rapide ſous les arches d'un pont que vers le milieu; il en eſt de même de l'air & de tous les autres fluides.

On peut varier cette méchanique. Au lieu de ſe ſervir d'un gros ſphéroïde ou œuf de cuivre, on n'a qu'à y ſuppléer par un gros tonneau, au fond duquel eſt une pierre cubique ſur laquelle l'eau tombe du haut du tonneau; elle s'écoule enſuite par un tuyau qui eſt au fond du tonneau; l'air qui y eſt fortement agité par la chûte de l'eau, & par la maniere dont elle réjaillit ſur la pierre cubique, ſort par un tuyau attaché preſque au haut du tonneau, & va attiſer le feu dans la forge.

On peut employer pour cet uſage un vaſe en forme de cloche, où l'on met une pierre de la même forme que dans le premier cas, ou on la ſupprime, ſi l'on n'a pas beſoin que le vent de l'eſpece de ſouflet ſorte avec une ſi grande violence. On arrête l'effet de ces ſouflets en arrêtant le cours de l'air avec un robinet.

(a) *Nous avons déja donné dans nos Gazettes un extrait des Voyages de M. Pingeron, où il parlé de la maniere dont on a ſuppléé aux ſouflets de Tivoli, & de la méchanique en uſage à la Ville pamphile à Freſcati, pour ſoutenir une boule de liege dorée dans les airs, morceau qui a été très-bien reçu de nos Abonnés.*

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 8 Novembre 1769.*

		liv.	s.	d.
Or de Portug. à	marc	718		
Du Mexique à	marc	712		
Du Perou à	marc	704		
Les guinées à	marc	716		
Ducats à	piece	9	10	
Or fin à 23 k. 31				
32 à	piece	99	5	
Or à 20 karats à	marc	83		
L'argent à 11 d.				
20 g. à	marc	54		
Idem à 11 d. 10				
gr. à	marc	52	2	6
Piaſtres, à	marc	49	2	6

FINANCES.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Nov. 1769.	*Lundi* 6.	*Mardi* 7.	*Mercredi* 8.
Ac. des Indes	1072 ½	1072 ½	1072 ½
Emp. de la Com.			29 ½
Prom. à 5 p ⅝		29 ½	50 ½
Prom. à 4 p ⅝	50 ½	50 ½	
Ac. des Fermes.	840	840 42 ½	842 ½ 45
2 ſ. p. l. du Dix.	6 ½		
3e. Loterie.			
Annuités.	296		295
Coup. d'An.	59 ½	59 ½	59 ½
Emp. de 50 mil.		43 ½	45
Emp. de 30 mil.	50	50 ½	50 ½
Col. 1759.	51 51 ½	51 ½ 51	51
Canada.	52	52	52
4e. L. Epoques.	14 ½ 15	15	15
Nouette.		44 ½	
tirage de la C.	5e 335	3e 390 4e 355 5e.	4e 355
Bill. de la Com.		(336	
2e Lot. Comp.			
Bretagne.			
Languedoc.			
A 4 p. ⅝			
A 3 p. ⅝ ſ. l. cuirs			

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 90.

ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois de Septembre 1769, dans les Généralités de Bourges, Dijon & Soiſſons, & pendant le mois d'Octobre dans la Généralité de Rouen.

BOURGES.

Lieux des Marchés.	Prix. l.	s.	d.
Bourges.	22	1	7
Chateauroux	19	16	
Dun le Roi.	18*		
Iſſoudun.	19	12	3
La Charité.	23	4	
La Chaſtre.	20	8	
Le Blanc.	24*		
St. Amand.	21	1	3
Sancerre.	19	17	3
Vierzon.	21		

Prix Communs.			
From. le ſep.	20	18	1
Pain la liv.		2	7
Avoine le ſ.	5	11	10
Foin le q.	1	18	6
Paille le q.	1	1	11

DIJON.

Lieux des Marchés.	Prix. l.	s.	d.
Arnay-le-Duc.	22	8	
Avallon.	21	12	
Autun.	25	10	
Auxerre.	24		
Auxonne.	23	5	
Bar-ſur-Seine.	21		3
Beaune.	23	12	6
Belley.	32*	17	
Bourbon-Lan.	22	4	
Bourg.	25		
Châlon.	27		
Charolles.	25	6	3
Châtil.ſur-Sei.	21		3
DIJON.	26	8	
Gex.	31	17	6
Mâcon.	27	12	
Nuits.	19*	10	
Saulieu.	21	5	6
Semur-en-Aux.	21	17	
Seurre.	20	11	5

Prix Communs.			
From. le ſep.	24	3	10
Pain la liv.		3	
Avoine le ſ.	7	5	6
Foin le q.	3	1	7
Paille le q.	1	13	6

SOISSONS.

Lieux des Marchés.	Prix. l.	s.	d.
Château-T.	20	8	
Chauny.	24	18	9
Clermont.	26*	13	9
Coucy.	26	10	
Creſpy.	24		
Fer-en-Tard.	21	12	
Guiſe.	13	17	9
Ham.	23		
Hirſon.	24		
Lafere.	18*	12	
Laon.	19	7	6
Marle.	20	2	3
Noyon.	22		
Ribemont.	24		
SOISSONS.	24	15	
Vervins.	24		

Prix Communs.			
From. le ſep.	22	19	6
Pain la liv.		2	8
Avoine le ſ.	5	14	1
Foin le q.	1	14	1
Paille le q.	1	2	

ROUEN.

Lieux des Marchés.	Prix. l.	s.	d.
Andely.	24	12	
Arques.			
Caudebec.	25	1	
Dieppe.	25	14	8
Eu.	23	6	6
Evreux.	28	11	4
Giſors.	27	4	
Le Havre.	26		
Lions.	26	8	
Magny.	29*	10	
Neufchatel.	23*	2	10
Pont-de l'Arche.	26	8	
Pont-Audemer.	28	15	9
Pont-l'Ev.	24	8	6
ROUEN.	28	11	

Prix Communs.			
From. le ſep.	26	5	3
Pain la liv.		3	2
Avoine le ſ.	8	8	4
Foin le q.	1	19	9
Paille le q.	1	6	3

DE NANTES.

DÉPART *de Navires.*

Du 20 au 27 Octobre 1769, il eſt ſorti de ce Port 11 Bâtimens François & 3 Etrangers, ſçavoir, des François le *Duc d'Amboiſe* de 200 tonneaux, Capitaine *Exaudy*; le *Chaſſeur* de 130 tonneaux, Capitaine *Meſnard*, allant tous deux en Guinée; le *Dragon* de 300 tonneaux, Capitaine *le Ray Rochardiere*, allant au Cap; le *Jeune Henry* de 400 tonneaux, Capitaine *Barat*; le *Grand Carlos* de 300 tonneaux, Capitaine *Pacaud*, le *Chaumont* de 300 tonneaux, Capitaine *Morin*, allant tous trois au Port au Prince; la *Fidélité* de 450 tonneaux, Capit. *Algan*; l'*Europe* de 300 tonneaux, Capitaine *Denis*, allant tous deux aux Cayes Saint Louis; les *Deux Henriettes* de 100 tonneaux, Capitaine *Louis Gatineau*; le *Moiſſonneur* de 100 tonneaux, Capitaine *Pierre Mercier*, allant tous deux à Marſeille; la *Jeune Françoiſe* de 150 tonneaux, Capitaine *Jean Poireau*, allant à Martigues chargé ainſi que les précédens, de bois de mérein, pierres à fuſils & bariques vuides; des Etrangers le *Jeune Hermanus* de 120 tonneaux, Capitaine *Jacob Minzes*; le *Deſir du Frere* de 100 tonneaux, Capitaine *Jean Snock*, allant tous deux à Dort avec ſucre brut & terré; le *Dauphin* de 140 tonneaux, Capitaine *Jacob Frans Hoogerwerf*, allant à Bruges avec coton, ſucre brut & terré, indigo, café, cacao, eau-de-vie & ſirop.

DE BORDEAUX.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 13 au 26 Octobre 1769, il eſt entré dans ce Port 26 Bâtimens François & 39 Etrangers; ſçavoir, le *Souverain* de 200 tonneaux, Capitaine *Delbreil*, venant du Cap chargé de marchandiſes du cru des Colonies; des 25 autres François faiſant enſemble l'encombrement de 1434 tonneaux, 4 venoient de Concarneau, 2 d'Audierne, 1 de Douarnenez, 1 de Redon, 1 de Pont-l'Abbé, 1 de Port Louis, 2 de Breſt, 2 de Nantes, 1 de Saint Malo, 3 de Rouen, 2 de Dieppe, 1 du Havre, 1 de Dunkerque, 1 de Saint Martin de Ré & 2 de Bayonne, chargés de ſardines preſſées, toiles à voiles & autres, cloux, mérein, thé & autres marchandiſes; des 39 Etrangers de l'encombrement de 5208 tonneaux, 1 venoit de Saint Sebaſtien, 1 de Nerva, 2 de Riga, 2 de Lubeck, 4 de Stetin, 3 de Petersbourg, 4 de Konigsberg, 3 de Bremen, 3 de Dantzick, 1 de Chriſtiania, 4 de Hambourg, 2 de Roterdam, 1 d'Amſterd. 1 de Walermann, 1 de Crictown, 1 de Wybourg, 1 de Corck, 1 de Newcaſtle, 1 de Londres, 1 de Middelbourg & 1 d'Elzeneur, chargés de planches, fer, chanvre, ſeigle, froment & quelques autres marchandiſes.

NAVIRES EN ARMEMENT.

DE DUNKERQUE, *le* 20 *Octobre* 1769.

Les Navires le *Negrillon* de 180 tonneaux, Capitaine *Balthazar Gaſpard*, Armateurs MM. *Wocſtyn* freres; le *Mars* de 300 tonneaux, Capitaine *Jacques Suyvers*, Armateurs MM. *Emmery* & *Vanhée* fils aîné; le *Saint Michel* de 120 tonneaux & de la Martinique ainſi que le ſuivant, Capitaine *Michel Ferré* fils; le *Comte d'Eſtaing* de 90 tonneaux, Capitaine *Pierre David*, Armateurs M. *Cailliez* freres; la *Jeanne Eliſabeth* de Bordeaux & 110 tonneaux, Capitaine *Elie Martin*, Armateur M. *Arnoud Peſchiers*; le *Vermandois* de 250 tonneaux, Capitaine *Tobie Doſſche*, Armateurs MM. *Philippe Joſeph Rouſſel* & fils; la *Marie Louiſe* de 45 tonneaux, Capitaine *Girard Barte*, Armateurs M. *Antoine Soyns*, ſont tous ſept en charge dans ce Port, le premier pour le Cap François, le ſecond pour la Guadeloupe, & les cinq autres pour la Martinique.

DE NANTES, *le* 27 *Octobre* 1769.

Les Navires François la *Ducheſſe de Duras* de 400 tonneaux, Capitaine *Giraud*, Armateur M. *Louis Drouin*; le *Saint Julien* de 200 tonneaux, Capitaine *Pacaud*, Armateurs MM. *Bouteiller*; la *Roſalie* de 100 tonneaux, Capitaine *Lebeau*, Armateur M. *Trinquart*, ſont tous trois en charge dans ce Port, le premier pour Saint Marc, le ſecond pour le Port au Prince & le troiſiéme pour la Martinique.

Il ſe trouve auſſi en charge dans ce même Port trois Navires Etrangers; ſçavoir, la *Demoiſelle Adélaide* de 120 tonneaux, Capitaine *Johan Berend Segelken*, Interpréte le ſieur *Odiette de la Bauche*; la *Demoiſelle Rebeca* de 125 tonneaux, Capitaine *Johan Borchers*, Interpréte le ſieur *Van Neunen*, tous deux pour Bremen; le *Jeune Reintje* de 110 tonneaux, Capitaine *Ansches Hylkes*, interpréte le ſieur *Odiette de la Bauche*, pour Roterdam.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce, rue Traverſiere, 1769.

A PARIS, chez KNAPEN & DELAGUETTE, Imprimeur-Libraires, Pont S. Michel. 1769.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.

ANNÉE 1769. Du Mardi 14 Novembre.

AGRICULTURE.

SUITE

Du Compte rendu par M. Cabanis, Secretaire Perpétuel de la Société Royale d'Agriculture de Limoges au Bureau de Brive, dans l'Assemblée publique de ce Bureau, du 29 Mars 1769.

LE Bureau ne s'assembla qu'une seule fois dans le mois de Mars ; on lut dans cette Séance les résultats des délibérations de celui de Limoges des 14, 28 Janvier & 25 Février derniers. Il est question dans la premiere d'un modele de collier à attacher les bœufs, envoyé de Normandie à Limoges par M. Turgot, & de la proposition renouvellée de faire un choix des meilleurs Mémoires donnés par les trois Bureaux de cette Généralité, pour les publier, par la voie de l'impression. Le premier objet donna lieu à l'Assemblée d'observer que la méthode d'attacher les bœufs par les cornes étant moins compliquée & moins dispendieuse pour les harnois que celle de les attacher par le col, paroît aussi la plus propre à dompter ces animaux, & presque la seule praticable dans ce pays, à cause de l'inégalité du terrein. Il seroit peut-être à desirer qu'on pût réunir l'usage d'un collier leger à celui du joug ordinaire de ce pays, afin de pouvoir mettre en jeu tout à la fois les forces de la tête des bœufs & celles de leur poitrail. Quant à la publication proposée, j'ai déja dit que notre Bureau a envoyé aux deux autres des *duplicata* de tous les manuscrits qui ont été lus dans nos Assemblées, & que plusieurs ont déja été publiés dans les Ouvrages Périodiques. Les Editeurs prépposés à la collection desirée pourront faire choix de ce qui leur paroîtra digne du Public, dans les Journaux ou au dépôt du Bureau de Limoges : le Secretaire de celui de Brive a offert néanmoins tous les secours qu'il sera capable de fournir dans cet objet, ne doutant pas du concours de MM. Selebran (*a*) pour ce qui regarde le temps de leur exercice.

Nos Confreres de Limoges nous annoncerent, par leur Séance du 28 Janvier, un Mémoire instructif sur les procédés d'Agriculture ; ils firent mention dans celle du 25 Février de la description d'une machine à battre les grains, inventée & exécutée par M. Meunier, Sous-Ingénieur à la résidence d'Angoulême, & du projet formé par M. Turgot pour l'établissement d'un moulin économique. Notre Bureau leur a déja témoigné l'empressement qu'il a d'être instruit plus en détail sur les deux premiers articles, & sur-tout de voir la description détaillée, ou mieux encore, un modele en petit de la machine qui a mérité à M. Meunier le Prix proposé par la Société de Li-

(a) *M. Selebran, Curé de Saint Xantin de Malemort, a été Secretaire du Bureau de Brive pendant trois années consécutives, & a rempli cette Place avec distinction.*

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

moges pour l'année 1768 ; ils n'ont ſatisfait à notre deſir ni ſur l'un ni ſur l'autre objet.

J'avois reçu à la même époque, & je préſentai dans la même Séance le réſultat des délibérations du Bureau d'Angoulême des 2 & 30 Janvier, & les queſtions que nous propoſoit M. de Boisbedeuil, Secretaire de ce Bureau, au ſujet de l'importation des vaches de l'eſpece Flandrine, & ſur le ſuccès qu'avoit eu cette eſpece entre les mains de M. de Saint-Hilaire : nous aurons occaſion de parler de la réponſe faite par notre Confrere. Quant aux objets de ces deux Séances, ils rouloient principalement ſur le vice de la plantation des vignes, & le peu de choix qu'on obſerve par rapport aux eſpeces dans les environs d'Angoulême ; ſur les précautions priſes par M. de Boisbedeuil, pour en procurer de meilleures, en tirant du plant de la Bourgogne, & ſur l'éloignement qu'ont les Cultivateurs Angoumois de multiplier les pommes de terre, & encore plus de s'en alimenter ; nos Confreres d'Angoulême nous demandoient en outre communication de ce qui a été fait par notre Bureau ſur la maniere de ſoigner & de traiter les bêtes à laine, tant en ſanté qu'en maladie ; nous avons donné en réponſe la notice ſommaire de la pratique de ce pays, pour planter la vigne, celle des moyens que nous connoiſſons pour tirer parti des pommes de terre, & indiqué ce qui a été publié par le Bureau de Brive au ſujet des bêtes à laine. A propos de ce dernier objet, je rendis compte dans la même Séance des précautions que j'avois priſes pour conſerver mon petit troupeau métis d'Eſpagnol & de Berrichon pendant l'hyver dernier : elles conſiſtoient principalement à le tenir éloigné de la glandée, à lui donner pour pâture, pendant les grandes pluies, de la paille de pois vers & de baillarge, & des défalques de haricots. Je faiſois donner de plus aux brebis meres, & aux jeunes agneaux, des raves, des carottes & des pommes de terre crues & coupées menues, & je laiſſois à la diſcretion de tout le troupeau un des pains artificiels compoſés par M. Legros ; au moyen de quoi il n'a péri qu'une ſeule brebis, qui étoit même malade lorſqu'elle arriva de Limoges chez moi.

Le Bureau reçut le même jour un nouveau bienfait de la part de M. de Puymarets ; ce fut le modele en petit d'une étuve à Braſſeur. M. Treillard, qui avoit été chargé de le préſenter, en démontra la conſtruction & en indiqua les utilités par la lecture d'un Mémoire inſtructif envoyé avec ce modele.

Le même fut chargé d'être l'interprete & l'organe de notre reconnoiſſance auprès de notre Bienfaicteur.

Il nous fut préſenté à la Séance ſuivante une étuve d'un autre genre de la part d'un Confrere réſident ; ce fut celle qu'a imaginée M. Guerin, pour ſervir en même temps à la cuiſſon ordinaire du pain, à l'étuvation des cocons des vers à ſoie & à la préparation de tous les fruits ſuſceptibles d'être conſervés en ſec, comme raiſins, figues, pruneaux, noix, châtaignes, &c. ſans riſquer qu'aucun de ces objets puiſſe ſe brûler, ſe noircir ni contracter aucun goût ni couleur de fumée, au moyen des attentions indiquées dans l'expoſé inſtructif qu'a donné ce même Confrere ſur la conſtruction, les utilités & les différents uſages de cette étuve.

J'ai cru que vous préféreriez, Meſſieurs, l'expoſition (*a*) de ce travail à une froide analyſe que j'aurois pu faire de la démonſtration méthodique qu'en a faite M. Guerin dans ſon Mémoire qui mérite d'être lu en entier : l'Aſſemblée peut ſe ſatisfaire ſur l'une & ſur l'autre des deux productions ; elles méritent à M. Guerin un honneur qui rejaillit ſur toute notre Société, & rend plus intéreſſante la Séance de ce jour.

La ſuite à l'Ordinaire prochain.

ÉCOLE ROYALE VÉTERINAIRE DE LYON.

Mercredi 25 Octobre dernier, les Eleves de l'Ecole Royale Vétérinaire de Lyon furent admis au nombre de huit à un Concours dont l'objet fut la connoiſſance extérieure du cheval.

Ces Eleves ſont les ſieurs Lepas, Varrenard, Vial de la Généralité de Lyon, Da-

(a) *Le modele de cette étuve fut préſenté dans l'Aſſemblée publique.*

malix de celle de Franche-Comté, David de celle de Dauphiné, Roix de celle de Champagne, Pariſot de Lauſanne en Suiſſe, & Péan cadet de la Province de Touraine.

L'Aſſemblée, compoſée de pluſieurs perſonnes de diſtinction, & d'un nombre aſſez conſidérable d'Amateurs, parut d'autant plus ſatisfaite, qu'elle ſe vit obligée de ſe déterminer également en faveur de ces huit Eleves, & le ſort adjugea le Prix au ſieur David.

Le ſieur Millet de la Franche-Comté ne ſe ſeroit pas fait moins d'honneur que les autres, ſi une maladie ne l'eût empêché de faire preuve de ſon zele.

RECETTE

Pour le claveau, maladie très-dangereuſe des moutons, tirée d'un Ouvrage Anglois intitulé : Samuel Hartlib his legacy of Huſbandry, &c. *c'eſt-à-dire, ſecrets concernant l'Agriculture, légués à ſa Patrie, par Samuel Hartlib, 1 vol. petit in 4°. A Londre en 1655, traduction & extrait de M. Pingeron.*

Les moyens que j'ai trouvé les plus efficaces pour prévenir & guérir cette maladie, conſiſtent premierement à tenir vos brebis dans des pâturages ſecs, ou bien les garder dans les bergeries juſqu'à ce que la roſée qui tombe ſur les feuilles ſoit abſolument évaporée; ſecondement à nourrir pendant pluſieurs jours vos moutons avec du foin ſec, ſur-tout avec celui que l'on coupe dans des prairies inondées quelquefois par la haute mer, ou y mener vos troupeaux. Il faut remarquer qu'ils ne ſeront jamais attaqués du claveau tant qu'ils y demeureront. Vous pouvez encore mener vos brebis près de la mer & les laver avec de l'eau ſalée, & même leur en faire boire; elle tuera les vers qui leur font une guerre intérieure, & ſera cauſe que leur laine ſera plus fine, & qu'elle tombera plus difficilement. Si vous n'avez aucune de ces commodités, frottez les dents de vos brebis avec du ſel, ou plutôt faites en diſſoudre en forte doſe dans de l'eau, & forcez vos moutons à en boire. Ces différens remédes diſſipent l'humidité ſuperflue, déſobſtruent les viſceres & tuent les vers. Pluſieurs Fermiers recommandent la coupe d'antimoine comme un reméde ſouverain contre toutes les maladies des beſtiaux. La coupe dont on vient de parler n'eſt autre choſe que du régule d'antimoine fondu dans la forme d'une coupe; elle n'a d'autre propriété que le régule lui-même, quand on le laiſſe pendant quelque temps dans toutes ſortes de liqueurs.

MOYEN

Pour hâter l'accroiſſement des arbres, ſur-tout de ceux qui fourniſſent du bois de charpente, tiré du même Ourvage Anglois (Samuel Hartlib).

Lorſque la tige des jeunes arbres, tels que des chênes, des bouleaux, des ormeaux ou des frênes, eſt parvenue à avoir environ deux pouces de diametre, ce qui arrive ſouvent lorſqu'ils ont trois ou quatre ans, prenez un morceau de vieux drap avec lequel vous la frotterez; vous pourrez encore vous ſervir d'un fil d'archal pour cette opération, que vous répéterez deux ou trois fois l'année. Il faut avoir ſoin de ne pas écorcher l'écorce. Vous trouverez qu'un arbre ainſi dirigé croîtra trois fois plus vîte que celui à qui l'on aura négligé de faire ces frictions. Un homme ſeul peut frotter juſqu'à trois mille arbres, indépendamment de ſes autres occupations: ce qui pourroit vous coûter environ deux ſols pour chaque pied d'arbres; mais cela hâtera l'accroiſſement de la tige pour la valeur de 4 ſols par an; ce qui mérite une ſorte d'attention.

On réuſſit mieux à frotter les troncs des arbres avec une corde neuve qui enleve toute la mouſſe, détruit tout ce qui peut nuire à l'écorce de l'arbre.

AVIS.

Le ſieur Ducellier, Jardinier Fleuriſte à Paris, rue Baffroid, près de Sainte Marguerite, Fauxbourg S. Antoine, annonce qu'il a à vendre 600 Peupliers d'Italie à belles tiges & larges feuilles. On trouvera auſſi chez le même Jardinier des oignons de Hyacinthes doubles & des Narciſſes de Conſtantinople, propres à garnir les cheminées. Il s'oblige à remplacer les oignons défectueux.

AUTRE.

Le ſieur petit, Jardinier & Marchand d'Arbres à Chartres en Beauce, donne avis qu'il a à vendre une grande quantité d'Arbres fruitiers de toutes eſpeces, ainſi que des Ormes, Tilleuls de Hollande, du plant de Charmilles, d'Ormilles, de Chênes & de Châtaigniers.

SUITE DU CATALOGUE

Des Arbres & Arbriſſeaux curieux & étrangers, qui ont de l'agrément, ſoit par leurs fleurs, ſoit par la beauté de leurs feuillages, ou par leurs ſingularités. Il faut s'adreſſer à M. *Daubenton*, Maire & Subdélégué à Montbard.

Arbres & Arbriſſeaux toujours verds, pour former des boſquets d'hyver & des paliſſades.

	℔	ß
Les Cyprès de Portugal	3	
L'Epicéa	1	4
Le Filaria		12
Le Laurier Thim		6
Le petit Laurier S. Antoine		12
Le Laurier Roſe		6
Le Laurier Roſe, à fleurs blanches		6
L'Olivier franc	3	
L'Othonna ou le Souci en arbre		6
Le Franc Pin		12
Le Pin de Genêve		12
Le Pourpier de Mer		12
La Sabine		12
La Sabine à feuilles de Cyprès		12
Le Thlaſpi		6
Le Thymelée des Alpes		12

Arbriſſeaux Grimpans, pour garnir des Murs & des Berceaux.

	℔	ß
L'Apocin		12
Le Bourreau des arbres		12
Le Chevrefeuille d'Allemagne		6
Le Chevrefeuille d'Italie		6
Le même précoce		6
Le Chevrefeuil tardif		6

La ſuite à l'Ordinaire prochain.

ANNONCES DE LIVRES.

The British Negotiator or Foreind Exchanges made perfectly caſy, &c. Le Négociant Anglois ou les Changes Etrangers mis à la portée de tout le monde, 1 petit volume in-12. Prix, 4 liv. 4 ſols. Chez Robinſon & Robert, dans la rue du *Pater Noſter*, à Londres.

L'Ouvrage dont nous annonçons la troiſième édition a été compoſé par M. Thomas, Négociant Anglois, qui a beaucoup écrit ſur le Commerce.

A Treatiſe on cyder making &c. Maniere de faire le cidre, fondée ſur une longue pratique. Par Hugues Stafford, Ecuyer; nouvelle édition avec des augmentations conſidérables. A Londres, chez Newberry, au coin du Cimetiere de S. Paul.

The Shipwrech a Poem in three cantos, &c. La Conſtruction des Vaiſſeaux, Poëme en trois chants. Par Guillaume Falconer. Chez Cadel, Libraire dans le Strand, troiſième Edition. Prix, 3 liv. 12 ſols relié.

A complete Edition of the political and commercial works of Dr. Charles Davenant, &c. Edition complette des Ouvrages de M. Charles Davenant, ſur la Politique & le Commerce. Cet Ouvrage, qui eſt très-étendu, ſera bien-tôt en vente chez Cadell, dans le Strand.

Remarks on the character and manners of the French in a ſeries of letters written during a reſidence of twelve months in Paris and its environs. Remarques ſur le caractere & les uſages des François, formant une ſuite de lettres écrites par un Gentilhomme Anglois pendant le ſéjour qu'il a fait pendant un an, ſoit à Paris, ſoit dans ſes environs, 2 vol. in-12. Prix, 4 liv. 8 ſols relié. Chez Jonhſon & Payne, dans la rue du *Pater Noſter*, à Londres.

A Rewiev of caracters of the principal Nations of Europe, en 2 vol. in-8°. Réflexions ſur le caractere des principales Nations de l'Europe, 2 vol. in-8°. actuellement ſous preſſe, pour être vendus. Chez Cadell, ſucceſſeur de Millar, dans le Strand à Londres.

Hiſtoire Naturelle de l'Air & des Meteores, par M. l'Abbé Richard. 6 vol. in-12. Prix, 18 liv. brochés en carton. A Paris, chez Saillant & Nyon, rue S. Jean de Beauvais, 1770.

L'Homme conduit par la raiſon, avec cette Epigraphe :

Elle eſt du genre humain le tréſor le plus beau ;
On ne craint point d'écueil en ſuivant ſon flambeau.

D. ****.

A Paris, chez Pillot, rue S. Jacques. vol. in-12, 1770. Prix, 2 liv. broché. On trouve ce Livre à Rouen, chez les Freres Leboucher ; à Nantes, chez Malaſſis, & à Lyon, chez Barret.

Cet Ouvrage, rempli d'excellents principes de morale, devroit être mis entre les mains des jeunes gens de l'un & de l'autre ſexe ; ils y trouveroient de quoi ſe former le cœur, & ſe conduire dans les diverſes circonſtances de la vie.

Pour donner une idée de ce Livre, nous allons en extraire quelques paſſages au hazard.

» *De l'Eſprit* ..... L'Eſprit eſt comme » la lumiere du ſoleil, il éclaire les uns, » éblouit les autres, & répand ſur certains » un éclat de réverbération qui les décore. » N'ambitionnez pas tant d'avoir un eſprit » ſublime & brillant, que de l'avoir ſolide » & doux ; car l'eſprit fin vif & délicat n'eſt » pas exempt d'un peu de folie & d'étourderie. Quand l'eſprit agit ſans la raiſon, » c'eſt un feu dévorant à qui tout ſert de pâture ; qui cherche à briller, à éclater ſans » meſure & ſouvent ſans bienſéance. C'eſt » une puiſſance fougueuſe, qui, livrée à elle-même, s'égare ſans ceſſe, & qui, après » bien des écarts, s'épuiſe enfin & tombe » dans une ſorte d'anéantiſſem^t ; également » curieux & indocile, l'eſprit oſe tout ſonder, veut tout pénétrer ; tout l'humilie, » à chaque pas il touche à ſes bornes, & il » voudroit embraſſer tous les êtres. Puiſſance orgueilleuſe & intempérante, qui » ſacrifie à ſon ivreſſe, & à la renommée, » le repos de l'humanité, ſon honneur, ſes » mœurs & ſa réputation. L'eſprit, ainſi » que la beauté, ſans ceſſer d'être dignes » d'admiration, peuvent devenir mépriſables par l'abus qu'on en fera. L'une perd » ſon mérite en l'admirant trop, & l'autre » s'égare à chaque inſtant, pour vouloir » trop entreprendre.

» *De la Modeſtie* ..... La Modeſtie naît » eſſentiellement du mérite, & la préſomption de la médiocrité. Les gens qui ont des » lumieres bornées & des talents médiocres » ſont contents d'eux ; c'eſt qu'ils n'ont » point l'idée du grand & du beau, & qu'il » ſuffit à leur vanité d'avoir fait quelque » choſe. L'homme de mérite, qui eſt mo- » deſte, eſt occupé à valoir, & non à ſe » faire valoir. L'homme préſomptueux ſe » fait juſtice lui-même ; c'eſt entreprendre » ſur l'autorité publique : ainſi la préſomption eſt un attentat. Mériter l'eſtime, eſt » le devoir ou la gloire des Particuliers ; » accorder l'eſtime, eſt le droit du Public, &c.

La fin de chaque article eſt terminée par des vers analogues au ſujet, & tirés de nos meilleurs Auteurs.

On trouve chez le même Libraire (Pillot) un autre Ouvrage intitulé : *les Preſſentiments juſtifiés*, Anecdotes hiſtoriques, avec cette Epigraphe :

Auri ſacra fames,
Quid non mortalia pectora cogis ?

Brochure in-12. Prix, 1 liv. 10 ſols broché.

Nous laiſſons aux Auteurs des Feuilles périodiques, deſtinées à la Littérature, le ſoin d'analyſer cette nouvelle production. Fera-t'on toujours des Romans ? & ne ſentira-t-on jamais la futilité de pareilles lectures, qui ſont preſque toujours dangereuſes, ſoit parce qu'elles nous donnent du dégoût pour les Livres ſérieux & utiles ; ſoit parce qu'elles réveillent ſouvent les paſſions, & nous entretiennent dans un état de moleſſe & de langueur ſi contraires aux devoirs de la Société ?

Histoire Naturelle.

Une Femme eſt accouchée dernierement à Lyon de deux filles jointes enſemble ; il ne s'eſt trouvé qu'un ſeul cordon ombilical, & l'anus d'une de ces filles étoit imperforé ; ce qui feroit croire que la nourriture ſe communiquoit de l'une à l'autre. Les enfants ſont de la grandeur d'un pied & demi. La mere étoit à terme ; l'accouchement a été des plus laborieux, & la femme a eu des mouvements convulſifs. M. Aubernon, Maître en Chirurgie à Lyon, a fait cet accouchement, mais il n'a pu avoir les enfants vivants ; la mere les avoit encore ſenti

remuer la veille. Il y a apparence qu'ils étoient morts peu de temps avant les grandes douleurs. M. Aubernon conſerve ces deux enfants dans une cantine de verre, & les fait voir à ceux qui ſont curieux d'examiner les jeux de la Nature. La mere ſe porte très-bien.

DE NANTES, *le 28 Octobre 1769.*

Avant-hier & hier il parut entre le Nord & l'Oueſt une Aurore boréale des plus extraordinaires, & qui commença vers huit heures du ſoir par un grand brouillard tout rouge, & qui paroiſſoit enflammé. Ce brouillard ſe diſſipa peu à peu vers ſon centre qui formoit un vaſte cercle, au milieu duquel la lumiere étoit fort vive & reſſembloit aux vagues de la mer qui ſe ſuccédent les unes aux autres. Je me retirai à onze heures, à cauſe de la fraîcheur de la nuit, & je ne ſçais ſi ce Phenomene dura plus long-temps. La curioſité & la peur feront veiller beaucoup d'Habitans de cette Ville ce ſoir, pour voir s'il reparoîtra encore.

GRAINS ET FARINES A PARIS.

Etat des différens prix du Froment, du Seigle, des Farines & du Pain vendus à Paris dans la Halle & ſur les Ports, depuis le Samedi 28, juſqu'au Mardi 31 Octobre 1769.

Il eſt arrivé à la Halle 16 muids 9 ſept. de from^t, 8 muids 4 ſept. de ſeigle, & 172 muids 8 ſeptiers de farines; il reſtoit de l'autre marché 84 muids de froment, 6 muids 2 ſeptiers de ſeigle, & 681 muids 8 ſeptiers de farines, ce qui a fait 100 muids 9 ſeptiers de froment, 10 muids 6 ſeptiers de ſeigle, & 854 muids 4 ſeptiers de farines.

Il eſt arrivé à la même époque ſur le Port de la Greve 104 muids 9 ſeptiers de froment; il reſtoit du marché précédent 156 muids 6 ſeptiers; ce qui a fait 261 muids 3 ſeptiers.

Le Mardi 31 Octobre, il ſe trouvoit en totalité dans Paris, 1226 muids 10 ſeptier, tant froment que ſeigle & farines. Il y en a eu de vendu 366 muids 10 ſeptiers; de ſorte qu'il en eſt reſté 860 muids.

Le froment a été vendu à la Halle de 25 à 26 ℔, le froment nouveau, de 22 à 29 ℔, le ſeigle, de 14 à 17 ℔, le froment à la Greve, de 24 à 29 ℔ *le ſeptier.*

Les farines blutées ont valu à la Halle, de 1 ℔ 13 ß 3 ₰ à 2 ℔ 6 ß 9 ₰ le *boiſſeau*; les farines de remoulage, de 1 ℔ 8 ß 3 ₰ à 2 ℔ 10 ß auſſi le *boiſſeau.*

Le pain blanc de Goneſſe de 2 ß 9 ₰ à 3 ß la *liv.*; idem de Paris, idem; pain bis blanc de Goneſſe, de 2 ß 3 ₰ à 2 ß 6 ₰; idem de Paris, de 2 ß 6 à 2 ß 9 ₰; pain bis clair, de 2 ß 3 ₰ à 2 ß 6 ₰; pain bis de Paris, de 2 ß à 2 ß 3 ₰.

COMMERCE.

ARRÊT

DU CONSEIL D'ÉTAT DU ROI,

Qui permet, aux conditions y énoncées, l'entrepôt dans le Port de Roſcoff, des Tafias qui y ſont apportés des autres Ports faiſant le Commerce des Iſles.

Du 3 Septembre 1769.

Extrait des Regiſtres du Conſeil d'Etat.

LE ROI s'étant fait repréſenter l'Arrêt rendu en ſon Conſeil le 14 Mars 1768, par lequel Sa Majeſté auroit permis d'entrepoſer dans les Ports qui ont le privilége du Commerce des Iſles & Colonies Françoiſes de l'Amérique, les Tafias provenant des retours des morues ſéches de pêche nationale, portées auxdites Iſles; à la charge d'exporter leſdits Tafias à l'Etranger dans un an, à compter du jour de leur miſe en entrepôt, à peine de confiſcation & de cinq cents livres d'amende: Et Sa Majeſté étant informée que quoique le Port de Roſcoff ne ſoit pas un de ceux permis pour le Commerce deſdites Colonies, ce Port peut néanmoins avoir des facilités pour procurer le débouché deſdits Tafias à l'Etranger; à l'effet de quoi il conviendroit de lui permettre l'entrepôt deſdits Tafias qui y ſeroient apportés des autres Ports faiſant le Commerce deſdites Iſles. A quoi S. M. voulant

lant pourvoir ; vu le mémoire des Fermiers Généraux, l'avis du ſieur Intendant & Commiſſaire départi dans la Province de Bretagne, enſemble celui des Députés au Bureau du Commerce : Ouï le rapport du ſieur Maynon d'Invau, Conſeiller ordinaire, & au Conſeil royal, Contrôleur Général des Finances; LE ROI ÉTANT EN SON CONSEIL, a ordodné & ordonne que les Taſias venus des Iſles & Colonies Françoiſes de l'Amérique, en retour des morues de pêche nationale, dans les Ports permis pour le Commerce deſdites Iſles, pourront être envoyés deſdits Ports dans celui de Roſcoff, où ils continueront à jouir de l'année d'entrepôt, à compter du temps qu'ils auront été entrepoſés dans le temps de leur arrivée ; pendant laquelle année ils ſeront exportés à l'Etranger, ſous peine de confiſcation & de cinq cents livres d'amende ; & à la charge d'obſerver toutes les formalités preſcrites par les Lettres-Patentes du mois d'Avril 1717, & autres réglements concernant les entrepôts. Fait au Conſeil d'Etat du Roi, Sa Majeſté y étant, tenu à Verſailles le trois Septembre mil ſept cent ſoixante-neuf.

Signé, CHOISEUL, DUC DE PRASLIN.

COURS DES CHANGES

A

PARIS. *10 Novembre 1769.*		MARSEILLE. *le 31 Octobre.*		MADRID *le 30 Octobre.*		AMSTERDAM *le 6 Novembre.*	
Amſterdam,	54 7 8e	Londres,	31 ½	Paris,	15 12	Paris,	53 15 16e
Lond.	32 1 16	Amſt.	53 7 8e	Amſterd.	97	Lond.	32 ½
Hambourg,	181 ¼	Cadix,	15 4	Londres,	41 ¼	Madrid,	94 ½
Madrid,	15 3	Madrid,	15 5			Cadix.	94 ½
Cadix,	15	Livourne,	97	CADIX. *le 24 Octobre.*		Lisb.	1
Livourne,	95 ¾	Naples	85			Veniſe,	
Lyon,	⅛	Gênes,	96	Paris,	77 ¼ ½	Genes.	
		Paris, 1 ½ p. ⅝ b.		Amſt.	96 ¼ ½	Livourne,	93 5 8e
		Lyon. Saints ½ p. ⅝ b.		Lond.	41 ¼	Hamb.	
		Montpellier, au p. 60 j.		Madrid, au p. à c. jours.			
		Piaſtres,	49 10				

DE BORDEAUX, *le 31 Octobre 1769.*

Prix courans des Denrées de l'Amérique.

Sucre blanc le quintal, premiere ſorte, 51 à 53 ℔, ſeconde ſorte, 47 à 49, troiſiéme ſorte, 43 à 46, quatriéme ſorte, 41 à 42, petits ſucres, 39 à 40, communs, 35 à 37, tête, 30 à 33. Sucre brut le quintal, de Léogane, 27 à 32, du Cap, 26 à 31, de S. Louis, 25 à 30, de la Martinique, 23 à 27. Café Martinique, la livre, nouveau fin, 20 ß, d°. marchand, 19 ß 6 d. à 19 ß 9 d., d°. vieux, 18 ß 9 d. à 19 ß 3 d. Café S. Dom. la livre nouveau fin, 19 ß 3 d. à 19 ß 6 d., d°. marchand, 18 ß 9 à 19 ß, d° vieux, 18 ß à 18 ß 6 d. Indigo bleu & violet, la livre, 9 ℔ à 9 ℔ 10 ß, mêlé, 7 ℔ 10 ß à 8 ℔ 10 ß, cuivré fin, 6 ℔ 10 ß, d°. marchand, 6 ℔ 5 ß, dito ordinaire, 5 ℔ 18 ß à 6 ℔. Coton S. Domingue le quintal, 100 à 110 ℔, dito de la Martinique, 90 à 95 ℔, gingembre gris, 21 à 21 ℔ 10 ß, rocou, manque tout-à-fait; cacao de la Martinique, 12 à 12 ß, ſyrop de rafinerie le quintal, 15 ℔. Eaux-de-vie, 135 ℔ les 32 veltes.

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 10 Novembre 1769.*

	℔	ß	
Or de Portug. à . .	718		marc.
Du Mexique à . . .	712		
Du Perou à . . .	704		
Les guinées à . . .	716		
Ducats à	97	10	once.
Or fin à 23 k. 31 32 à	99	10	
Or à 20 karats à . .	83		marc.
L'argent à 11 d. 20 g. à	54		
Idem à 11 d. 10 gr. à	52		
Piaſtres, à	49	2 6	

MÉCHANIQUE.

Autre moyen de ſuppléer aux ſoufflets dans les grandes Forges, tiré de l'extrait de l'Ouvrage de Branca, Ingénieur de Sa Sainteté pour la Ville de Lorete ; traduction de M. Pingeron.

Le moyen que propoſe Branca, pour remplir cet objet, eſt applicable à preſque tous les pays, & ne ſuppoſe pas un auſſi gros volume d'eau que celui qui eſt en uſage à Tivoli. Tout l'artifice conſiſte à avoir une groſſe cloche de cuivre ou de tout autre métal battu que l'on enfonce juſqu'au tiers de ſa hauteur dans un réſervoir d'eau. Quatre tuyaux communiquent à cette cloche, dont l'un eſt environ à la moitié de la hauteur & va juſqu'à la forge, où il ſe termine comme l'ajutage d'une fontaine ; c'eſt par où ſort le vent ; il porte un robinet qui en empêche la ſortie quand il eſt beſoin. Les trois autres tuyaux qui ſont ſoudés à la cloche dans différens endroits ſont beaucoup plus bas que le premier ; ils communiquent à un petit réſervoir qui ſe remplit avec l'eau d'une petite ſource qui doit être plus haute que la forge. Lorſque l'on veut que cette machine agiſſe, il n'eſt queſtion que de laiſſer entrer l'eau du petit réſervoir dans un des tuyaux qui y aboutit ; l'air qui eſt comprimé va ſe rendre dans la cloche, & de-là dans la forge lorſqu'on ouvre le robinet. Il eſt aiſé de voir que l'eau qui eſt dans cette cloche ne peut point s'élever, parce qu'elle touche à celle du réſervoir inférieur, & qui, ſi l'on a beſoin d'un ſouflet plus fort, en fait deſcendre l'eau du petit réſervoir dans le grand par deux & même trois tuyaux. L'air qui eſt contenu dans la cloche eſt plus fortement comprimé & ſort par conſéquent avec plus de violence.

FINANCES.

PROCE'S-VERBAL

Des Rembourſemens faits à la Caiſſe des Amortiſſemens, établie par l'Edit de Décembre 1764, en exécution des Lettres-Patentes des 19 Novembre 1765, & 15 Janvier 1766.

ARRÊT DU CONSEIL D'ÉTAT DU ROI,

Du 5 Avril 1769.

Qui fixe le prix du Cuivre qui ſera employé à la fabrication des Eſpeces de cuivre, ordonnée par l'Edit du mois d'Août 1768 & l'Arrêt du Conſeil du 5 Avril ſuivant, ainſi que les droits des Officiers.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Nov. 1769.	*Jeudi* 9.	*Vendredi* 10.	*Samedi* 11.
Ac. des Indes.	1070 67 ½	1070 67 ½ 65	
Emp. de la Com.			
Prom. à 5 p ⅝.	29 ½	29 ½	
Prom. à 4 p ⅝.	50 ½	50 ½	
Ac. des Fermes.	845	842 ½	
2ſ. p. l. du Dix.	7	7	
3e. Loterie.			
Annuités.			
Coup. d'An.			
Emp. de 50 mil.	45	45	
Emp. de 30 mil.	51	51 ½	FESTE.
Col. 1759.	51		
Canada.	52.	52.	
4e. L. Epoques.	15.	15.	
Nouette.			
tirage de la C.	3e 388 5e 336	4e 356 5e 336	
Bill. de la Com.			
2e Lot. Comp.			
Bretagne.			
Languedoc.			
A 4 p. ⅝			
A 3 p. ⅝ ſ. l. cuirs			

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 91.

DU HAVRE.

ARRIVÉE *de Navires.*

DU 25 au 31 Octobre 1769, il eſt entré dans ce Port 1 Navires François, 2 Anglois, 1 Suédois & 1 Hollandois; ſçavoir, le François la *Dame Fortune*, Cap. *Foſſe*, venant de Saint Marc chargé de differentes marchandiſes des Colonies. Ce Navire a relâché à l'Iſle de Bas, tant a cauſe du défaut de vivres que par rapport aux vents qui l'ont toujours contrarié pendant le cours de ſa traverſée; des Anglois l'*Heureux Retour*, Capitaine *Tyas*, venant de Newcaſtle chargé de charbon de terre, meules à Taillandier & plomb; l'*Andé*, Capitaine *Campbell*, venant de la Nouvelle Yorck chargé de 2350 barils de farines; le Suedois l'*Eſpérance*, Capitaine *Akerſtrom*, venant d'Uddewald chargé de planches, fer en barres & brai; le Hollandois la *Demoiſelle Hendrina*, Capit. *Brus*, venant de Rouen ſur leſt.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 6 Navires François, 4 Hollandois, 2 Anglois & 1 Suédois; ſçavoir, des François la *Jeune Dorothée*, Capitaine *Duputel*, allant à la Martinique; le *Marville*, Capitaine *Prevoſt*, allant à la Guadeloupe chargés de marchandiſes pour les Colonies; la *Jeanne Théreſe*, Capitaine *Hurtel*, allant à Cadix avec diverſes marchandiſes; la *Ville de la Rochelle*, Capitaine *Neveu*; le *Vigilant*, Capitaine *Capelle*, allant tous deux à Rouen avec le reſtant de leur chargement pris à la Rochelle; l'*Amy*, Capitaine *Piver*, allant à Grandville ſur leſt; des Hollandois les *Deux Freres*, Capitaine *Johannes*, allant à Amſterdam; la *Ville de Leyden*, Capitaine *Syben*, allant à Hambourg chargé, ainſi que le précédent, de ſucre, cafe & gingembre; la *Félicité*, Capitaine *Gyting*, allant à Bordeaux ſur leſt; la *Concorde*, Capitaine *Maſtreeck*, allant à Rouen avec le reſtant de ſon chargement pris à Campveer & à Londres; des Anglois le *Pélerin*, Capitaine *Shepherds*, allant à Newcaſtle ſur leſt; le *Habord*, Capitaine *Chapelain*, allant à Germue chargé de plâtre; le Suédois la *Ville de Rouen*, Capitaine *Willy*, allant à Stockholm avec un chargement de ſel pris à Seudres.

DE L'ORIENT, *le 30 Octobre 1769.*

Le Navire de la Compagnie des Indes l'*Actionnaire* qu'on attendoit depuis long temps eſt enfin entré au Port de l'Orient après une relâche à la Martinique.

DE NANTES.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 27 Octobre au 3 Novembre 1769, il eſt entré dans ce Port 14 Navires François & 5 Etrangers; ſçavoir, des François, la *Jeanne*, Capitaine *François Morin*, venant de Bordeaux avec peau de moutons, farines, ſiamoiſe, prunes, laines & 25 tonneaux de vin; la *Mignonne*, Capitaine *Gabriel le Veu*; la *Sainte Anne*, Capitaine *Marc Olivier*, venant tous deux de Bayonne avec réſine & brai ſec; les Bâtimens des Capitaines *François Perron*, *Joſeph Lolicart*, *Guillaume Legal*, *Louis Garnier*, *François Clequin*, *Simon Luco*, *Thomas Lachelier*, *Antoine Pallo*, *François Palvadeau*, *Pierre Pineau* & *Sebaſtien Courault*, venants de Bordeaux, Vannes, Aurai, Billier, Nintelle, Marans, Lezardieux & Noirmoutiers, chargés de 74 tonneaux de froment, 169 tonneaux de ſeigle & 64 tonneaux de feves; des Etrangers le *Jeune Pierre* de 110 tonneaux, Capitaine *Martin Prutz*; la *Demoiſelle Eliſabeth* de 90 tonneaux, Capit. *Michel Steffen Mulder*, venant tous deux de Petresbourg chargés de 8 tonneaux de froment, 201 tonneaux de ſeigle & lin; le *Retabli* de 110 tonneaux, Capitaine *Jan Martens*, venant d'Oſtende avec 120 tonneaux de froment; les *Deux Freres* de 120 tonneaux, Capitaine *Gauke Jelles*, venant de Dantzick chargé de 120 tonneaux de ſeigle; la *Charité* de 79 tonneaux, Capitaine *Caſper Stromer*, venant de Bremen avec 62 tonneaux de froment & 22 tonneaux de ſeigle.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dons le même eſpace de temps 5 Navires François & 4 Etrangers; ſçavoir, des François la *Julie* de 350 tonneaux, Capitaine *Giraud*; le *Saint Julien* de 200 tonneaux, Capitaine *Pacaud*, allant tous deux au Port au Prince; le *Mercure* de 350 tonneaux, Capitaine *Gaſnier de l'Epinay*, allant au Cap

François ; le *Neptune* de 360 tonneaux, Capitaine *Nicolas Marchand*, allant à Marſeille avec bariques vuides ; le *Gracieux* de 80 tonneaux, Capitaine *Charles Lacour*, allant à Rouen avec ſucre brut, bois des Iſles, tripoli, coton & fer d'Eſpagne ; des Etrangers le *Village de Woudzen* de 180 tonneaux, Capitaine *Reintje Sybrands*, allant à Hambourg avec ſyrop, peaux de veaux corroyée, ſucre brut & terré, eau-de-vie, confitures & chataignes ; le *Jeune Reintje* de 110 tonneaux, Capitaine *Auches Hilkes*, allant à Roterdam avec vin Nantois & ſucre brut; l'*Entrepreneur* de 330 tonneaux, Capitaine *Benjamin Froſt*, allant à Dantzick avec épicerie & confitures ; le *Jeune Prince* de 80 tonneaux, Capitaine *Pieters Sjords*, allant à Dort avec chataignes, ſucre brut & terré.

DE MARSEILLE.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 23 au 29 Octobre 1769, il eſt entré dans ce Port 32 Bâtimens François & 18 Etrangers ; des premiers le Senaut l'*Induſtrie*, Capitaine *Gerard Berrere* de Bordeaux, venoit du Port au Prince chargé de ſucre, café, coton, indigo & cuirs ; les autres venoient de Terre-Neuve, de Roterdam, de Nantes, de Cadix, de Mogador, de Malthe, de la Canée, de Retimo, de Damiette, de Corron, de Loriſtan, de Mahon, de Meſſine, de Terra-nova, de Scalea, de Port Saint Nicolas, de Naples, de Tarente, d'Araiſſe, de Livourne ; d'Alicante, de Carthagène, de Cagliari, de Calvi, de Gênes, de Luan, de Sarzane, de Savone, de Nice, de Port Maurice, de Lampria, de Cette, de Narbonne, de Toulon, d'Arles, d'Agde & de Martigues, chargés de diverſes marchandiſes d'épiceries, merceries, quincaillerie, du Levant & autres ; mais parmi ces différens Bâtimens, le *Saint Louis*, Capitaine *Dominique Berne* de Toulon, venant de Livourne ; la *Parfaite*, Capitaine *Etienne Fabre* d'Agde, venant de la Baſtie & de Nice ; le *Jeſus Marie Joſeph*, Capitaine *Jean Baptiſte Caſſano* Sicilien, venant de Loriſtan ; le *Saint Antoine de Padoue*, Capitaine *Sebaſtien Stachino* Corſe, venant de Cagliari, apportoient tous quatre 1720 charges de bled & quelques autres marchandiſes.

DÉPART *de Navires.*

Du 16 au 22 Octobre il eſt ſorti de ce même Port 63 Bâtimens François & 21 Etrangers ; des premiers le Navire l'*Amitié*, Capitaine *Pierre Marin* de Marſeille, alloient à Saint Domingue ; les autres alloient à Menton, à la Ciotat, à Toulon, à Arles, à Agde, à Frejus, à Hieres, à Cette, à Portvendre, à Saint Tropès, à Narbonne, à Saint Chamas, à Auguſte, à Bandol, à Nice, à Antibes, à la Cale, à Gênes, en Corſe, en Sardaigne, à Cagliari, à Veniſe, à Livourne, à Civita-Vecchia, à Syracuſe, à Barcelonne, à Valence, à Mahon, à Roſcoff, à Conſtantinople, à Dunkerque & à Stockholm, chargés de diverſes marchandiſes d'épicerie, droguerie, mercerie, du Levant & autres.

NAVIRES EN ARMEMENT.

DU HAVRE, *le 2 Novembre 1769.*

Les Navires François la *Vicomteſſe de Caſtellane*, Capitaine *Coſté*, Armateurs MM. *Mouchel & Beau fils* ; la *Princeſſe d'Angole*, Capitaine *Deſſeaux*, Armateurs MM. *Renault & Dubois*, ſont tous deux en charge dans ce Port pour Guinée, & partiront le plutôt poſſible.

Le Navire le *Mercure*, Capitaine *Carpentier*, en charge pour Cadix, & dont le départ avoit été annoncé pour la fin d'Octobre dernier, ne mettra à la voile qu'au 20 de Novembre.

DE NANTES, *le 3 Novembre 1769.*

Les Navires François la *Ville de Léogane* de 300 tonneaux, Capitaine *Tronſon*, Armateurs MM. *Arnous* ; & le *Quaker* de 350 tonneaux, Capitaine *Deshayes*, armé auſſi par MM. *Arnous*, ſont tous deux en charge dans ce Port pour Léogane.

Il ſe trouve auſſi en charge dans ce même Port deux Navires Etrangers ; ſçavoir, la *Jeune Catherine Marguerite* de 130 tonneaux, Capitaine *Tjallyng Baukes*, Interpréte le ſieur *Van Neunen*, pour Roterdam ; & le *Claaske Lippes* de 130 tonneaux, Capitaine *Jan Teewes Sturman*, Interpréte le ſieur *Odiette de la Bauche*, pour Bruges.

Extrait d'une Lettre de Cadix du 24 Octobre.

Nous apprenons par des lettres de Lima du mois de Juin que les Navires y avoient été retenus par des bruits de guerre, & qu'on comptoit les faire partir dans les premiers jours de Juillet, avec leur chargement de cacao & un *Regiſtre* qui pourra être de ſix millions de piaſtres ; ainſi nous devons les attendre ici en Décembre prochain. Cette nouvelle a cauſé une grande joie dans cette Ville.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce, rue Traverſiere, 1769.

A PARIS, chez KNAPEN & DELAGUETTE, Imprimeur-Libraires, Pont S. Michel. 1769.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1769. Du Samedi 18 Novembre.

AGRICULTURE.

SUITE

Du Compte rendu par M. Cabanis, Secretaire Perpétuel de la Société Royale d'Agriculture de Limoges au Bureau de Brive, dans l'Assemblée publique de ce Bureau, du 29 Mars 1769.

JE préſentai dans la pénultième Séance la réponſe de M. de Saint-Hilaire aux queſtions de M. de Boisbedeuil concernant les vaches Flandrines. Cette réponſe détaillée nous apprend que l'eſpece qui eſt ſoignée chez M. de Saint-Hilaire n'eſt point pure Flandrine mais métis de Flandrin & de Poitevin; qu'elle vient de Montouaron en Poitou; que M. de Saint-Hilaire a un mâle & pluſieurs femelles de cette race; qu'il donne la préférence à ces femelles ſur celles du pays, au point de juger le produit des premieres à peu près double de celui des dernieres. Cette préférence eſt fondée ſur des calculs détaillés de comparaiſon des produits & des qualités de ces mêmes produits.

M. de Saint-Hilaire releve dans cette réponſe un abus qui n'eſt que trop commun en Limouſin, & qui contribue néceſſairement à la dégradation du bétail à cornes qui naît dans ce pays; c'eſt celui de ſe ſervir indifféremment, & ſans choix, de toutes ſortes d'étalons, au lieu d'en avoir de bonne race, de force & d'âge convenables à leur tâche. Ses réflexions à ce ſujet parurent très-juſtes: il eſt inconcevable en effet qu'on traite avec ſi peu d'intelligence qu'on le fait communément la propagation de cette eſpece d'animaux, qui ſont la principale reſſource de cette Province.

Nous lûmes dans notre derniere Séance le réſultat de celle du Bureau de Limoges du 8 Avril dernier, où il eſt dit que l'Aſſemblée a examiné & fait mettre en jeu la machine à battre les grains, inventée par M. Meunier; qu'on a trouvé un peu de lenteur dans les mouvements, & des frottements aſſez violents pour faire craindre le peu de durée de cette machine; ſur quoi on a obſervé qu'elle ne peut ſervir que dans les pays de grande culture, ſoit par rapport à la dépenſe qui eſt de plus de 400 liv. ſoit par rapport à ſon volume qui ne la rend pas ſuſceptible de déplacement. M. Meunier, Inventeur de cette machine, s'eſt propoſé d'en exécuter une autre qui ne doit coûter que 72 livres, dont la roue n'aura que ſix pieds de diametre, & qu'on pourra facilement tranſporter. Il eſt à deſirer que cette derniere puiſſe avoir une application plus illimitée que l'autre, ſans quoi toutes ces inventions ſeront abſolument infructueuſes pour nous.

M. Dubois nous annonça dans cette même Séance qu'il avoit reçu depuis peu des greffes de pommiers de Preſſaigny, qui eſt l'eſpece la plus réputée pour la qualité ſupérieure du cidre. Je ne dois pas laiſſer ignorer que j'ai quatre ſujets greffés de l'année derniere de la même eſpece, deſtinés à la multiplier dans la ſuite chez tous ceux qui deſireront s'en procurer.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

L'Assemblée proposa à M. le Recteur du Collége un moyen de rendre plus intéressante la fondation commencée d'une Bibliothéque publique, qui dans ce cas deviendroit véritablement intéressante. M. le Recteur, sans paroître éloigné d'incliner au desir du Bureau, observa que ce plan, qui pourroit être adopté dans la suite, demandoit néanmoins du temps pour être examiné.

Tels sont en général les objets & les résultats de nos Séances pendant le cours d'environ vingt un mois.

Le Public a pu voir depuis la premiere époque de nos Assemblées qu'elles ne sont proprement qu'une réunion libre de Citoyens dévoués par goût à s'instruire réciproquement & à instruire ensuite le Public sur les moyens de multiplier & d'étendre les subsistances, & sur-tout celles de premier besoin; sur ceux de rectifier la théorie & faciliter la pratique des travaux agronomiques; sur ceux enfin d'alimenter & de vivifier le Commerce & les Arts relativement aux ressources que présente cette Province.

Notre Société, toujours animée du zéle qui caracterise les vrais Patriotes, s'est constamment occupée depuis son établissement de l'examen & de la discussion des objets qui peuvent faire éclorre ces moyens; nous pouvons même nous flatter que ses travaux & ses recherches n'ont pas été tout-à-fait stériles; nous avons lieu d augurer une plus grande influence d'utilité pour l'avenir, si chacun de ceux qui composent ce Bureau, portant à nos Assemblées les nouvelles observations que lui fourniront la lecture, ses réflexions, ses expériences ou celles d'autrui, concourt généralement à procurer de nouvelles découvertes ou à confirmer les anciennes; la confiance dont le Bureau m'a honoré m'autorise à réveiller en ce jour l'activité de mes Confreres, à exciter celle de tous les Concitoyens qui m'ont fait l'honneur de m'entendre, & exhorter les uns & les autres de réunir leurs lumieres en vue de l'utilité générale, qui sera toujours la principale fin des vrais amis de l'humanité.

Fin des Comptes rendus par M. Cabanis.

ETAT

De la Récolte des Vers à Soie.

Je me serois attendu, ainsi que vous, Messieurs, que quelqu'un bien instruit du succès qu'a eu cette année la récolte des vers à soie, auroit satisfait au desir que vous avez d'en être informés, pensant que cela pourroit être utile au Public: sous ce point de vue, je me hasarde à vous communiquer les connoissances que j'ai sur cette matiere.

Vous exigez des détails sur lesquels il seroit difficile de vous satisfaire, & qui seroient d'ailleurs inutiles; il doit, à ce qu'il me semble, vous suffire de sçavoir le succès de cette récolte en totalité.

Les vers, sur la fin de leur éducation, promettoient la plus abondante récolte; elle a été un peu moindre que ce qu'on avoit lieu d'en espérer, parce que, faute de feuilles, on s'est vu forcé de jetter une partie des vers, & que l'autre partie ayant été mal nourrie, a fait des cocons peu fournis; en sorte qu'au lieu de neuf à dix livres de cocons qu'il faut ordinairement pour une livre de soie, il en a fallu cette année de douze à quatorze livres. Le résultat est que l'on a eu une bonne récolte en France, ainsi qu'en Piedmont & en Italie; elle a été des plus abondantes en Espagne, mais elle n'a été que médiocre dans les Royaumes de Naples & de Sicile.

Les prix ne sont pas aussi bas qu'ils devroient l'être, eu égard à la quantité de soie qu'il y a; mais c'est l'effet des spéculations.

Voilà, Messieurs, tout ce que je peux vous dire sur cette récolte; mais ce que tout bon Patriote apprendra avec plaisir, c'est que nous recueillons déja beaucoup de soie en France, que leurs prix influent sur ceux des soies étrangeres, & notamment cette année, sur celles de Naples & de Sicile qui, sans la concurrence des nôtres, seroient à des prix plus hauts.

J'ai vu dans une de vos Gazettes que quelqu'un pensoit que l'éducation des vers à soie seroit plus désavantageuse qu'utile à la France: un Piedmontois ne penseroit pas différemment, ou, pour mieux dire, ne parleroit pas autrement. Cependant je ne

ſuppoſe pas moins de vues vraiment patriotiques à cet Auteur ; mais je ne ſuis pas de ſon avis. Il eſt inutile d'entrer en diſcuſſion à cet égard, parce que ce qui nous en prouve le plus l'utilité, ce ſont les encouragements que le Miniſtere a accordés pour la culture du mûrier & les établiſſements des pepinieres publiques. Comme tous bons Patiotes, je deſire qu'on leve les entraves qui s'oppoſent aux progrès que la culture de cet arbre devroit faire, & que quelques plumes éloquentes travaillent, pour vaincre les préjugés qui lui ſont le plus oppoſés. Je ne me ſens pas aſſez de talents pour l'entreprendre ; je dirai ſeulement que l'établiſſement d'une Ecole publique & gratuite, où l'on apprendroit à cultiver le mûrier ſuivant les meilleurs principes, à élever des vers à ſoie, à dévuider les cocons & à ouvrer la ſoie, tant en organcin qu'en trame, produiroit, ſans contredit, de très-bons effets : on y éleveroit des arbres que l'on diſtribueroit à un prix modique ; on y feroit de la graine de vers avec toute l'attention poſſible ; les Particuliers qui la prendroient en ſeroient ſûrs, & c'eſt un point des plus eſſentiels pour la réuſſite de cette récolte.

L'établiſſement de cette Ecole ne coûteroit rien ou très peu de choſe à l'Etat, ou à une Province qui voudroit l'entreprendre. Il y a des pepinieres publiques dans pluſieurs Provinces qui coûtent conſidérablement, & d'où il ne ſort que de mauvais arbres : elles ſont donc plus nuiſibles qu'utiles ; c'eſt ce qu'il ſeroit facile de démontrer.

J'ai ébaucbé un Mémoire ſur l'éabliſſement d'une ſemblable Ecole, je me ferai un plaiſir de le communiquer, ſi quelqu'un étoit dans l'intention d'en faire uſage.

OBSERVATIONS

Sur les différentes eſpeces & variétés des Mûriers. Par M. Buc'hoz.

Si quelqu'un pouvoit douter des grands avantages que retire un pays où il ſe trouve une grande plantation de mûriers, il peut ſe tranſporter aux environs de la Rochefoucault, petite Ville de l'Angoumois ; il y verra les plus belles & les plus nombreuſes plantations que M. le Duc de la Rochefoucault y a fait faire depuis plus de trente ans. Ce Seigneur, continuellement occupé des moyens propres à ſoulager les pauvres de ſes terres, penſa qu'il ne pouvoit mieux faire que d'y élever des vers à ſoie, pour donner de l'occupation aux Habitans & les faire ſubſiſter de leur travail.

Après avoir fait planter une infinité de mûriers dans ſon Duché, il engagea ſes Vaſſaux à imiter ſon exemple, & accorda par pied d'arbres une récompenſe fixe à tous ceux qui en planteroient. Il fit enſuite venir du Languedoc des perſonnes inſtruites, auxquelles il donna de bons appointements, pour enſeigner gratuitement dans ce pays la façon de gouverner les vers à ſoie. M. le Duc de la Rochefoucault ajouta à tous ces actes de bienfaiſance la ſomme de 12 liv. pour celle qui lui préſenteroit la plus grande quantité de ſoie bien dévuidée, & la plus belle ; il payoit, outre cela, la ſoie à part. Madame la Ducheſſe d'Anville, qui eſt aujourd'hui en poſſeſſion de la Terre de la Rochefoucault, fournit des feuilles de mûriers à ceux qui veulent élever des vers à ſoie, & ne néglige aucun moyen de rendre heureux ſes Vaſſaux, & elle vient à bout, par ſes bienfaits, de bannir la miſere de ſon canton.

Avant que de ſonger à former de telles plantations, il eſt eſſentiel de connoître les différentes eſpeces de mûriers, afin de ne point employer celles dont on ne retireroit qu'un foible produit.

M. Martin, Originaire de Bagnols, Entrepreneur des Pepinieres royales de Moulins en Bourbonnois, en diſtingue de douze, tant eſpeces que variétés.

La premiere ſe nomme, ſuivant lui, *mûrier à feuilles bâtardes ;* cet arbre croît très-vîte, & fournit beaucoup de feuilles, étant placées très-près les unes des autres ; elles ſont grandes, & ont huit à neuf pouces de largeur ſur neuf à dix de longueur ; elles ſont en outre découpées en quatre parties, deux de chaque côté ; leur couleur eſt d'un verd clair, rien n'eſt plus facile à cueillir ; on les vante beaucoup pour les vers à ſoie. La grandeur de ces feuilles diminue à meſure que l'arbre vieillit.

La ſeçonde eſpece ou variété de mûrier eſt la *groſſe Blanquette ;* cette eſpece de mû-

rier groſſit fort vîte, elle pouſſe de très-beaux jets de même que la premiere eſpece; ſa feuille eſt ronde, mais un peu plus longue que large; elle eſt auſſi grande que celle de la premiere eſpece, d'un tiſſu très-fin & d'un verd jaunâtre.

La troiſième variété eſt le mûrier ſurnommé la *petite Blanquette;* il leve très-bien, produit beaucoup; ſa feuille eſt à peu près de la couleur de celle de la groſſe Blanquette, mais elle n'eſt pas ſi grande; elle eſt facile à cueillir; les arbres s'en dépouillent ordinairement à la Touſſaint; elle paſſe pour être très-bonne pour les vers à ſoie, mais elle a un défaut, c'eſt de ſe tacher ordinairement ſur la fin de la récolte, mais principalement s'il y a des brouillards; c'eſt pourquoi on la donnera aux vers à ſoie un peu avant la fraiſe: on fera par conſéquent très-bien de ne pas planter cette eſpece de mûrier dans les fonds.

La quatrième eſpece de mûrier eſt celle qui ſe nomme *Toute-Fine;* ſa feuille eſt en effet très-fine; elle eſt ronde, & cependant un peu allongée; l'arbre pouſſe par le bas des jets fort gros, qui diminuent beaucoup en groſſeur vers leur pointe: ces ſortes de jets ne ſe plient pas facilement. Cette eſpece eſt d'ailleurs fort facile à élever, & paſſe encore pour être très-bonne.

On nomme la cinquième eſpece le *gros Pecourouge;* la feuille de cette eſpece eſt d'une moyenne grandeur, d'un verd clair, un peu jaunâtre; l'arbre eſt extrêmement feuillu & facile à dépouiller: un homme un peu laborieux peut au moins cueillir cinquante livres de ſes feuilles en une heure; on les eſtime beaucoup pour les vers à ſoie. La ſoie qui provient des vers nourris avec ſes feuilles eſt très fine. On nomme cette eſpece *Pecourouge*, parce que la queue eſt un peu rouge. Quand les boutons de ce mûrier commencent à ſe gonfler, l'on voit le fruit qui, quoiqu'il paroiſſe ſemblable à la mûre, n'en eſt pas véritablem^t une, ſuivant M. Martin. Ce fruit tombe quelque temps après; en ſorte que quand on cueille les feuilles, il ne s'y trouve point de fruits, du moins bien peu, & quand il en reſte, il eſt de couleur gri e.

La ſixième eſpece eſt le *petit Pecourouge;* il reſſemble beaucoup au gros Pecourouge; ſa feuille eſt un peu plus petite & la queue eſt un peu moins rouge: cette eſpece eſt aſſez bonne, mais elle ne croît pas vîte.

La ſeptième eſpece eſt le *Mûrier noirâtre;* la feuille de cette eſpece eſt aſſez grande, d'un verd un peu foncé; l'eſpece en eſt paſſablement bonne, l'arbre fournit d'ailleurs beaucoup: quoique la mûre qu'il produit paroiſſe noire, ce n'eſt cependant pas le mûrier noir qui ſe plante dans les cours, & que M. Martin appelle *Mûrier de Dame.*

Il donne pour huitième eſpece le mûrier qui provient de ſemence; ſa feuille, dit-il, eſt très-belle, & l'arbre vient vîte; on peut le mettre au rang des meilleures eſpeces.

La neuvième eſpece eſt connue dans les pepinieres de Moulins ſous le nom de *Feuille roſe* ou de *Feuille d'Italie.* La feuille de cette eſpece eſt d'une moyenne grandeur, à peu près comme celle du *petit Pecourouge;* cette feuille, quand elle commence à vieillir, devient rouge & eſt aſſez difficile à cueillir: l'arbre d'ailleurs vient beaucoup plus lentement que les autres eſpeces & ne croît pas plus que le petit *Pecourouge.* Cette eſpece eſt fort commune du côté de Lyon, on n'y en cultive pas même d'autre; elle a ſon mérite, ſans cependant être la meilleure; le fruit en eſt blanc, tacheté de gris.

La dixième eſpece eſt le mûrier qu'on nomme *Feuille d'Eſpagne*, & ſuivant d'autres, *Feuille Romaine;* la feuille de cette eſpece eſt aſſez grande & ronde, fort épaiſſe; l'arbre n'en fournit pas une grande quantité, mais il n'eſt pas moins abondant que les autres, eu égard à la grandeur & à l'épaiſſeur de la feuille; l'extrêmité des branches en eſt cependant aſſez garnie. Ce mûrier vient très-lentement; on n'en donne ordinairement la feuille aux vers à ſoie que lorſqu'ils ſont prêts à faire leurs cocons, encore ſouvent ne leur vaut-elle rien; la ſoie qui en provient eſt un peu groſſiere. M. Martin ne conſeille à perſonne la culture de cette eſpece.

Le *Colomban* eſt la onzième eſpece; l'arbre fournit beaucoup & ſa feuille eſt très-bonne pour les vers à ſoie. Il eſt fort commun dans le Languedoc.

Le *Bouquetier* eſt la douzième & la meilleure eſpece; la feuille de cet arbre eſt aſſez belle, il pouſſe des branches fort longues & croît très-vîte; c'eſt ordinairement au bout de ces branches que ſont placées

les feuilles; on vante beaucoup cette eſpece pour être greffée; la pourette qui en provient après la greffe, jette de fort gros tuyaux; elle eſt bonne pour être miſe en pepiniere & vient fort promptement. On peut dire que de toutes les eſpeces, il n'y en a point de meilleure que celle ci, quand on l'a greffée avec quelques-unes des eſpeces précédentes; mais quand on n'a pas eu l'attention de la greffer, c'eſt en revanche la plus mauvaiſe.

RECETTE

Pour la guériſon du bœuf dont le palais eſt enflé, tirée du Maniſcalco iſtruito, *traduction manuſcrite de M. Pingeron.*

Lorſqu'un bœuf a le palais enflé & qu'il jette un peu d'écume par la bouche, avec quelques autres humeurs viſqueuſes, il faut alors obſerver s'il n'y a point d'inflammation ou quelques petites playes ou ulceres; enfin ſi le palais ne paroît pas avoir une trop grande quantité de ſang. Si vous remarquez enſuite que l'une de ces cauſes, ou pluſieurs enſemble, empêchent le bœuf de manger, vous lui tirerez du ſang à la troiſième ride du palais avec un fer aigu & diſpoſé pour cette opération; vous laverez enſuite la bouche de cet animal, & les petites playes qui s'y trouvent, avec du vinaigre dans lequel on aura mis du ſel & du poivre; vous lui donnerez après cela de l'orge ou du gruau pour ſa nourriture.

Si, malgré toutes ces précauions, le bœuf ne vouloit point manger, obſervez avec attention s'il n'a point quelqu'autre maladie cauſée par un réfroidiſſement ou par un commencement de morve, ou par une trop grande abondance de ſang.

PRÉPARATION

D'un collyre pour mettre ſur les yeux des bœufs quand on apperçoit des tayes ou taches. Extrait du même Auteur.

Prenez une once de ſel gemme, un quarteron d'alun de roche bien calciné, de l'encens, de la tutie préparée & de l'aloès, de chacun une demi-once, du ſucre candi deux onces; vous réduirez le tout en poudre très-ſubtile; vous en jetterez deux pincées dans l'œil du bœuf une fois le jour: cette poudre détruit dans peu la taye, & la vue revient à l'animal. Si lo'n veut transformer ce collyre en un onguent, pour l'appliquer ſur l'œil du bœuf avec une plume, incorporez la poudre dont on vient de parler avec du miel & du ſuc de chélidoine, autrement dite de l'éclaire. Cette compoſition, qui eſt bonne pour toutes les taches qui ſe forment dans les yeux des animaux, ſe conſervera pendant pluſieurs années. Si l'œil du bœuf étoit bleſſé légerement, mettez ſur la playe de l'aloès hépatique, de la ſarcacole, de l'encens mis en poudre très-ſubtile, incorporé avec du miel: on ſe ſert à cet effet d'une plume pour appliquer le reméde ſur l'œil du bœuf.

SUITE DU CATALOGUE

Des Arbres & Arbriſſeaux curieux & étrangers, qui ont de l'agrément, ſoit par leurs fleurs, ſoit par la beauté de leurs feuillages, ou par leurs ſingularités. Il faut s'adreſſer à M. *Daubenton*, Maire & Subdélégué à Montbard.

Arbriſſeaux Grimpans, pour garnir des Murs & des Berceaux.

	l.	s.
Le Chevrefeuille de Virginie		6
Le Chevrefeuille toujours verd		12
Le Chevrefeuille toujours verd de Mahon		12
Le Chevrefeuille panaché, à feuilles de Chêne	1	4
La Clématie à fleur bleue ſimple	1	10
La Clématie du Levant		12
La Clématie toujours verte de Mahon	1	10
La Clématie à fleur bleue double	3	
	1	4

La ſuite à l'Ordinaire prochain.

GRAINS ET FARINES A PARIS.

Etat des différens prix du Froment, du Seigle, des Farines & du Pain vendus à Paris dans la Halle & ſur les Ports, depuis le Mercredi 31 Octobre, juſqu'au Samedi 4 Novembre 1769.

Il eſt arrivé à la Halle 38 muids de from^t, 8 muids 2 ſept. de ſeigle, & 265 muids 10

ſeptiers de farines ; il reſtoit de l'autre marché 61 muids de froment, 5 muids 2 ſeptiers de ſeigle, & 640 muids de farines, ce qui a fait 99 muids de froment, 13 muids 4 ſeptiers de ſeigle, & 905 muids 10 ſeptiers de farines.

Il eſt arrivé à la même époque ſur le Port de la Greve 104 muids de froment ; il reſtoit du marché précédent 153 muids 10 ſeptiers ; ce qui a fait 257 muids 10 ſept.

Le Samedi 4 Novembre, il ſe trouvoit en totalité dans Paris, 1276 muids, tant froment que ſeigle & farines Il y en a eu de vendu 299 muids ; de ſorte qu'il en eſt reſté 977 muids.

Le froment a été vendu à la Halle de 22 à 25 ℔, le froment nouveau, de 21 à 27 ℔, le ſeigle, de 13 à 18 ℔, le froment à la Greve, de 24 à 28 ℔ *le ſeptier.*

Les farines blutées ont valu à la Halle, de 1 ℔ 15 ß à 2 ℔ 7 ß 6 ₰ le *boiſſeau* ; les farines de remoulage, de 1 ℔ 1 ß 9 ₰ à 2 ℔ 10 ß auſſi le *boiſſeau.*

Le pain blanc de Goneſſe de 2 ß 9 ₰ à 3 ß la *liv.* ; idem de Paris, idem ; pain bis blanc de Goneſſe, de 2 ß 3 ₰ à 2 ß 6 ₰ ; idem de Paris, de 2 ß 6 à 2 ß 9 ₰ ; pain bis clair, de 2 ß 3 ₰ à 2 ß 6 ₰ ; pain bis de Paris, de 2 ß à 2 ß 3 ₰.

COMMERCE.

COURS DES CHANGES

▲

PARIS.
15 Novembre 1769.

Amſterdam,	54	⅜
Lond. . .	32	1 16
Hambourg, . .	181	¼
Madrid, .	15	3
Cadix, . .	15	6
Livourne, .	95	¼
Lyon, . .		¼

LYON.
le 7 Novembre.

Amſterd. .	54	15	16e
Auguſte, .	51	3	8
Vienne, .	51	3	8
Lond. . .	32		
Gênes, .	94		
Livourne, .	96		
Madrid. . .	75	⅜	
Cadix, . .	75		
Paris, . .	3	8e	p.
Marſeille, .	2 p	⅝	p.
Dépôt p. Saints.	3	8	
Piaſt. . .	49	10	

BORDEAUX.
le 6 Novembre.

Amſt. .	54	5	8e
Lond. . .	32		
Hamb. . .	26	5	16
Paris échu, .	au pair.		

ÉDIT DU ROI,

Portant établiſſement d'une Juriſdiction Conſulaire à Granville.

Donné à Verſailles au mois de Février 1769.

Regiſtré au Parlement de Rouen les 1 & 10 *Août ſuivant.*

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A tous préſens & à venir ; Salut. Etant informé que la Ville de Granville, ſituée à l'extrémité occidentale de notre Province de Normandie, ſur la côte du Cotentin, qui eſt devenue une Place Maritime importante, ne ſe ſoutient que par le Commerce, tant de mer que de terre qui s'y eſt ſi fort accru, que les Villes & lieux circonvoiſins y trouvent le débit de toutes leurs Marchandiſes ; d'ailleurs les Marchands & Négocians de ladite Ville inſtruits des avantages qu'ont procurés à pluſieurs autres Villes de notre Royaume les Juriſdictions Conſulaires qui y ont été établies, & où les Procès & différends mûs